



COMMUNIQUÉ

LA BOÏSE DE SAINT-NICAISE APORTE SON SOUTIEN AU PROJET ÉGLISE-BRASSERIE™ DE RAGNAR®

La Boïse, réunie samedi 12 octobre en AGE extraordinaire, a décidé, à l'unanimité de ses membres présents, d'apporter son plein soutien au projet de reconversion de la brasserie Ragnar® pour l'ancienne église Saint-Nicaise, déposé le 30 septembre dernier, dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Ville de Rouen sur quatre églises.

Concernant Saint-Nicaise, cinq projets ont été déposés. L'association La Boïse a déjà fait part de son espoir de voir émerger un projet autre qu'immobilier qui, en plus de densifier davantage un quartier déjà densément peuplé, altérerait et privatiserait un jardin et un édifice remarquable dont on n'a pas fini de découvrir les trésors.

Présenté l'année dernière dans une exposition, le projet de reconversion n'a pu être déposé, faute de moyens financiers et de temps pour monter un plan d'affaires qui remplisse les critères économiques du cahier des charges général. La Boïse s'est néanmoins efforcée de faire ce qui était à sa portée, à savoir publier le maximum d'informations sur le site et ses alentours à l'adresse de tous les éventuels porteurs de projets, ceci afin de compléter le cahier des charges spécifique, organiser des visites techniques pour obtenir un chiffrage fin des coûts de restauration du mobilier dans l'optique de son maintien sur place et faire un état complet du patrimoine nicaïen avant que les lieux ne soient définitivement clos.

Comme la Ville y encourageait du reste tous les candidats, les brasseurs Pierre-Marie Soulat et Benoît Rousset, suivant en cela la lettre du cahier des charges général, patrimoniallement très exigeant, par amour des lieux également, se sont rapprochés avant les vacances de la Boïse pour améliorer leur connaissance de l'église et de son histoire, et au-delà du quartier et de ses particularités. Ils ont fait l'effort remarquable d'amender leur projet en fonction de l'environnement et non des seuls intérêts financiers. Il est apparu assez rapidement que leurs ambitions et les nôtres étaient compatibles et nous avons décidé de travailler ensemble à une solution de reconversion qui, si elle est choisie, fera de l'ancienne église de notre quartier un tiers-lieu, un espace hybride, l'axe d'un renouveau économique, culturel et patrimonial comme notre Ville en a bien besoin.

Le volet économique de ce projet d'église-brasserie – qui serait la plus grande d'Europe si elle voyait le jour, et aussi la plus originale – est une proposition novatrice où une partie des bénéfices sert à rembourser les aides publiques à la restauration et à financer l'entretien de l'église et de son mobilier. Du point de vue patrimonial, à peu près tout serait sauvé, maintenu sur place, restauré par les meilleurs artisans, les éléments non monumentaux étant exposés dans un espace muséal dédié, au sein de l'église elle-même, espace susceptible d'être enrichi, dans un partenariat avec la réunion des musées métropolitains, de pièces du patrimoine nicaïen conservées dans les réserves. Le maître-autel, les cloches, la statuaire, l'orgue de chœur, des éléments du mobilier art déco, les vestiges funéraires et architecturaux dispersés dans l'église et au-dehors, tout trouve sa place et sa raison d'être dans le projet. Le plateau technique et les plateformes en ferronnerie à l'intérieur, facilement démontables, ont été conçus pour n'avoir aucun impact sur le bâti.

Seul le grand orgue néoclassique n'a pu être intégré, vu le coût que sa restauration représente et l'altération de l'acoustique induite par la nouvelle destination des lieux, destinés à la production, à la dégustation de bières et à l'organisation d'événements culturels. Toutefois, nous estimons pouvoir faire ce sacrifice non pas seulement parce que le reste serait sauvé mais parce que nous travaillons d'ores et déjà avec des organistes rouennais sur une proposition de transfert non pas à Paris, solution du désespoir, mais dans l'auditorium de la chapelle Corneille, haut lieu de la vie musicale rouennaise, seul volume capable d'accueillir à moindres frais un instrument aussi puissant. Nous avons demandé à la région Normandie de réactiver ce scénario déjà envisagé par le passé. L'orgue de chœur à Saint-Nicaise comme le grand orgue à la chapelle Corneille pourraient être joués, en dehors des concerts, par les élèves du conservatoire. Ainsi, l'ensemble nicaïen, même séparé, resterait dans le quartier Saint-Nicaise et résonnerait à nouveau.

Autre bon point, le projet de la brasserie Ragnar® conserve, agrandit même et rouvre le jardin attenant à l'église, avec ses arbres et ses vestiges, en plus de fournir une salle supplémentaire pour les associations dans le petit bâtiment discret qui occuperait l'emplacement du presbytère.

Enfin, l'église Saint-Nicaise étant un bien commun, les brasseurs n'écartent pas la possibilité d'en prendre soin sous le régime du bail emphytéotique, qui ferait d'eux des locataires et non des propriétaires.

Le projet d'église-brasserie, projet ouvert sur le quartier, imaginé avec lui, projet créateur d'emplois pérennes, projet accueillant aux expositions et aux expériences artistiques originales, qui manquent souvent d'un cadre adapté, projet très exigeant et exemplaire quant à la qualité de la restauration et de l'animation, projet pensé jusque dans les moindres détails s'agissant des nuisances éventuelles et de la sécurisation des alentours, redonnera, s'il est plébiscité, 200 ans de vie à l'église Saint-Nicaise, qu'on disait perdue, et quelle vie !

La Boise, réunie samedi 12 octobre en AGE extraordinaire, a décidé, à l'unanimité de ses membres présents, d'apporter son plein soutien au projet de reconversion de la brasserie Ragnar® pour l'ancienne église Saint-Nicaise, déposé le 30 septembre dernier, dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Ville de Rouen sur quatre églises.

Concernant Saint-Nicaise, dont quatre n'ont toujours pas été dévoilés. Qu'il soit bien entendu, *a fortiori* après la vente du foyer Sainte-Marie, ancien couvent des Mathurins, rue de Joyeuse, que nous nous opposerons avec la dernière énergie à un énième projet immobilier qui, en plus de densifier davantage un quartier déjà densément peuplé, altérerait et privatiserait un jardin et un édifice remarquable dont on n'a pas fini de découvrir les trésors, menacés de pillage et de dispersion.

Nous souhaiterions par ailleurs que la transparence soit faite sur la composition du jury de sélection et sur la nature des onze autres projets qui ont été déposés pour trois des quatre églises (Saint-Paul n'ayant pas trouvé preneur), de façon à ce que les Rouennais(e)s, en connaissance de cause, aient leur mot à dire, dans la mesure où cela aura un impact sur leur quotidien.

La Boise avait son propre projet de reconversion, présenté l'année dernière dans une exposition, mais, faute de moyens financiers et de temps pour monter, avec la région, le département et les Compagnons du devoir, un plan d'affaires qui remplisse les critères économiques du cahier des charges général, elle a dû renoncer à concourir. Un projet citoyen n'avait strictement aucune chance, compte tenu des cinq mois de délai, de l'expertise technique et architecturale requise et de l'hostilité de principe de la Ville au maintien dans le domaine public, y compris avec l'aide de la Mission Bern et de la Fondation du patrimoine, de l'église Saint-Nicaise. La Boise s'est néanmoins efforcée de faire ce qui était à sa portée, à savoir publier le maximum d'informations sur le site et ses alentours à l'adresse de tous les éventuels porteurs de projets, ceci afin de compléter un cahier des charges spécifique lacunaire, organiser des visites techniques pour obtenir un chiffrage fin des coûts de restauration du mobilier (ce qu'elle a été la seule à faire) dans l'optique de son maintien sur place et faire un état complet du patrimoine nicaisien avant que les lieux ne soient définitivement clos.

Comme la Ville y encourageait du reste tous les candidats, les brasseurs Pierre-Marie Soulat et Benoît Rousset, suivant en cela la lettre du cahier des charges général, patrimoniallement très exigeant, par amour des lieux également, se sont rapprochés avant les vacances de la Boise pour améliorer leur connaissance de l'église et de son histoire, et au-delà du quartier et de ses particularités. Ils sont les seuls à avoir fait ce pas vers l'association référente, les seuls, donc, à avoir fait l'effort d'amender leur projet en fonction de l'environnement et non des seuls intérêts financiers. Il est apparu assez rapidement que leurs ambitions et les nôtres étaient compatibles et nous avons décidé de travailler ensemble à une solution de reconversion qui, si elle est choisie, fera de l'ancienne église de notre quartier un tiers-lieu, un espace hybride, l'axe d'un renouveau économique, culturel et patrimonial comme notre Ville en a bien besoin.

Le volet économique de ce projet d'église-brasserie – qui serait la plus grande d'Europe si elle voyait le jour, et aussi la plus originale – est une proposition novatrice où une partie des bénéfices sert à rembourser les aides publiques à la restauration et à financer l'entretien de l'église et de son mobilier. Du point de vue patrimonial – et nous y avons veillé –, à peu près tout serait sauvé, maintenu sur place, restauré par les meilleurs artisans, les éléments non monumentaux étant exposés dans un espace muséal dédié, au sein de l'église elle-même, espace susceptible d'être enrichi, dans un partenariat avec la réunion des musées métropolitains, de pièces du patrimoine

nicaisien conservées dans les réserves. Le maître-autel, les cloches, la statuaire, l'orgue de chœur, des éléments du mobilier art déco, les vestiges funéraires et architecturaux dispersés dans l'église et au-dehors, tout trouve sa place et sa raison d'être dans le projet. Le plateau technique et les plateformes en ferronnerie à l'intérieur, facilement démontables, ont été conçus pour n'avoir aucun impact sur le bâti.

Seul le grand orgue néoclassique, à notre grand regret, n'a pu être intégré, vu le coût que sa restauration représente et l'altération de l'acoustique induite par la nouvelle destination des lieux, destinés à la production, à la dégustation de bières et à l'organisation d'événements culturels. Toutefois, nous estimons pouvoir faire ce sacrifice non pas seulement parce que le reste serait sauvé mais parce que nous travaillons d'ores et déjà avec des organistes rouennais sur une proposition de transfert non pas à Paris, solution du désespoir, mais dans l'auditorium de la chapelle Corneille, haut lieu de la vie musicale rouennaise, seul volume capable d'accueillir à moindres frais un instrument aussi puissant. Nous avons demandé à la région Normandie de réactiver ce scénario déjà envisagé par le passé. L'orgue de chœur à Saint-Nicaise comme le grand orgue à la chapelle Corneille pourraient être joués, en dehors des concerts, par les élèves du conservatoire. Ainsi, l'ensemble nicaisien, même séparé, resterait dans le quartier Saint-Nicaise et résonnerait à nouveau.

Autre bon point, le projet de la brasserie Ragnar® conserve, agrandit même et rouvre le jardin attenant à l'église, avec ses arbres et ses vestiges, en plus de fournir une salle supplémentaire pour les associations dans le petit bâtiment discret qui occuperait l'emplacement du presbytère.

Enfin, l'église Saint-Nicaise étant un bien commun, les brasseurs n'écartent pas la possibilité d'en prendre soin sous le régime du bail emphytéotique, qui ferait d'eux des locataires et non des propriétaires.

Le projet d'église-brasserie, projet ouvert sur le quartier, imaginé avec lui, projet créateur d'emplois pérennes, projet accueillant aux expositions et aux expériences artistiques originales, qui manquent souvent d'un cadre adapté, projet très exigeant et exemplaire quant à la qualité de la restauration et de l'animation, projet pensé jusque dans les moindres détails s'agissant des nuisances éventuelles et de la sécurisation des alentours, redonnera, s'il est plébiscité, 200 ans de vie à l'église Saint-Nicaise, qu'on disait perdue, et quelle vie !

Quelques liens à consulter à propos du projet d'église-brasserie : <https://normandpolitains.com/brasserie-saint-nicaise/>, [Paris-Normandie](#), [76actu](#), [Ragnar®](#)

Le Conseil,

Pour la Boisse de Saint-Nicaise
Rouen, le 19 octobre 2019



©photo Ragnar®

